



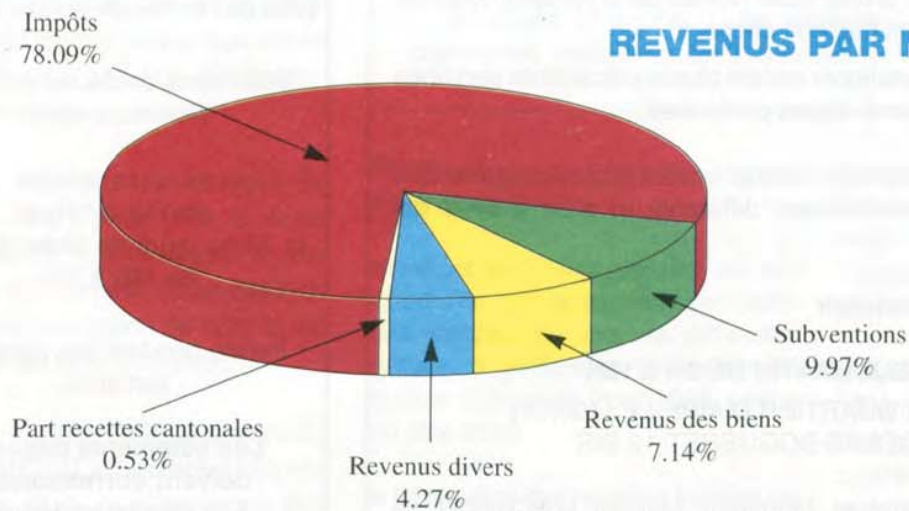
INFORMATIONS VERNIER

Le 13 décembre 1994, le Conseil municipal a voté LE BUDGET 1995 À L'UNANIMITÉ

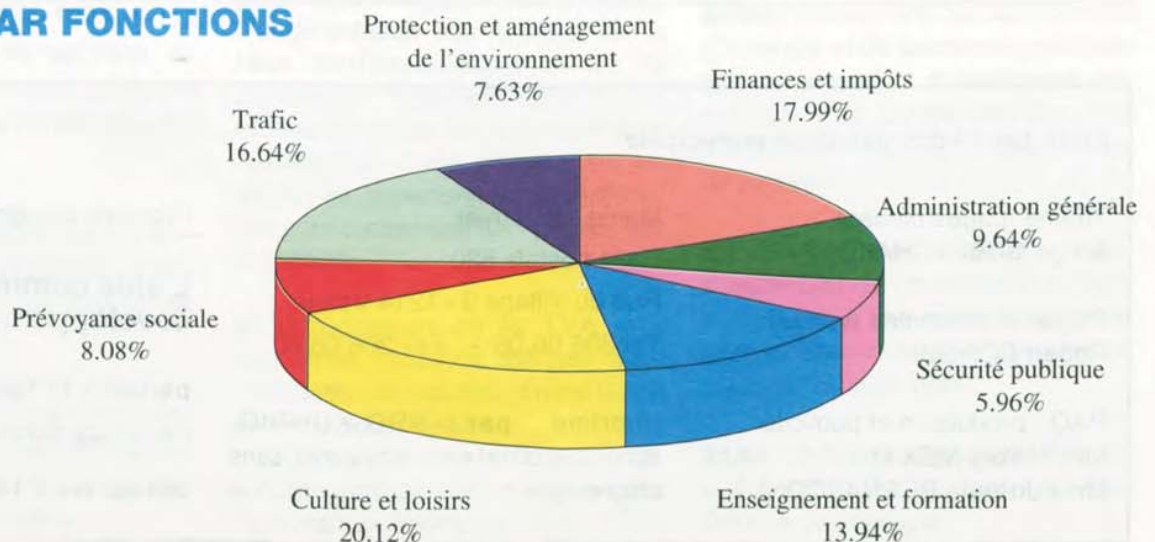
En période de difficultés économiques, les gens manifestent un intérêt accru pour les problèmes touchant aux finances. Afin de faciliter l'approche du sujet, au lieu de présenter un texte plus explicatif, mais moins

«lisible», nous avons préféré présenter les informations de base en style télégraphique. L'évolution des finances au cours de la législature 1991-1995 sera présentée ce printemps dans un numéro spécial.

REVENUS PAR NATURE



CHARGES PAR FONCTIONS



SOMMAIRE

Le thème

3 Le budget 1995

La commune financera les tâches qu'elle va accomplir cette année avec les revenus perçus sur les activités économiques 1993, année particulièrement difficile.

Nouvelles communales

5 Pourquoi pas une extension de la zone piétonne au Village ?

6 Lauréats du Prix littéraire 1994

8 Conseil municipal :
Les arbres protégés

Savoir...participer :
Comment est réparti le personnel communal ?

11 Petites annonces

12 Exposition de sculptures :
un énorme succès

13 Coqs de race au Village

14 Remise du Mérite municipal

Infos-quartier

15 Vernier à Noël : un des plus beaux villages genevois.

PERMANENCE CHÔMAGE

L'année 1995 s'ouvre avec peu de changements sur le front de l'emploi. Ce n'est pas le frémissement d'une faible reprise dans certains secteurs qui change fondamentalement quelque chose.

Au contraire, 1995 risque de souligner encore plus la précarité de certaines situations et l'exclusion de nombreuses personnes.

Nous croyons donc la permanence chômage encore plus nécessaire. Elle peut prendre une forme sensiblement différente et c'est à ceux qui l'utilisent de la modeler.

La permanence continue de se tenir

CHAQUE JEUDI MATIN DE 9H à 12H
A LA MAISON DE QUARTIER D'AIRE-LE LIGNON
CHEMIN NICOLAS-BOGUERET 12 BIS

Le Service social communal et Monsieur Manuel MACHADO se réjouissent de vous accueillir.

BOURSE AUX VETEMENTS DE VERNIER-VILLAGE

sous-sol de l'école des Ranches,
près de l'entrée de la salle de gym

Vêtements de deuxième main
(femme/enfant)

**tous les mardis
de 14h à 17h et
le 2ème jeudi de chaque mois
de 18h à 20h.**

Fermé pendant les vacances
scolaires.

**Les vêtements déposés
doivent correspondre
à la saison et doivent
être retirés en temps voulu.**

Edité par l'Administration municipale

Thème (*pages bleues*)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Mlle Malory MEX et
Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier
Case postale 520
Rue du Village 9 - 1214 Vernier
Tél 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat, sans
chlore.

Prochain numéro :

L'aide communale au développement

parution 17 février

délai rédactionnel 27 janvier

Journal tiré à **14'500** exemplaires

Le budget

L'ESSENTIEL

→ Le budget de FONCTIONNEMENT est équilibré; les autorités ont décidé de pousser les économies au maximum plutôt que d'envisager la présentation d'un budget déficitaire.

→ Comme l'année dernière, au vu de la situation économique, la priorité a été accordée au secteur SOCIAL.

→ L'IMPOT communal restera au même taux que les années précédentes (50 centimes additionnels).

→ A cause de la conjoncture, les revenus fiscaux ont diminué, mais les mesures d'économie prises par l'ETAT de Genève pèsent également sur nos charges ou diminuent sensiblement nos revenus.

→ Le TOTAL du budget de fonctionnement pour 1995, à savoir Fr. 52'988'530.-, est inférieur à celui de 1993 (!), comme l'était celui de 1994. L'augmentation de 0,96 % est inférieure au taux d'inflation.

→ Le budget de fonctionnement PAR HABITANT à Vernier est inférieur d'environ 18 % à la moyenne des 5 autres villes suburbaines.

→ Contrairement à 1994, il n'a pas été demandé de sacrifice au PERSONNEL. Néanmoins, quelques mesures d'économie ponctuelles ont été prises.

→ Le budget d'INVESTISSEMENT s'élève à Fr. 8'670'000.-, avec un autofinancement de l'ordre de 69 %.

→ Le budget d'investissement PAR HABITANT à Vernier est inférieur d'environ 57 % à la moyenne des 5 autres villes suburbaines.

Précisions concernant les chapitres et rubriques du graphique charges par fonctions de la première page.

- "Administration générale" recouvre, à part le personnel et les charges diverses non compris dans les autres chapitres, aussi les rubriques conseil municipal et conseil administratif, les frais des votations et de l'information.

- "Sécurité publique": à part la police municipale, les sapeurs-pompiers, la protection civile, y est regroupé également l'état civil.

- "Culture et loisirs" englobe notamment les parcs et promenades, de même que les sports. S'y trouvent par exemple aussi les bibliothèques, le troisième âge et autres maisons de quartier.

- Il n'est peut-être pas évident que le chapitre "trafic" concerne surtout les routes et les TPV.

- "Protection et aménagement de l'environnement": principalement collecteurs d'eau, canalisations, égouts, épuration de l'eau, traitement des déchets et cimetières.

- "Finances et impôts": par exemple aussi la compensation des communes frontalières, et les intérêts de la dette.

REMARQUES CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT

■ Rappel: le Conseil administratif met la priorité sur la non-augmentation des impôts. En cas de difficultés graves, il préférerait présenter un budget déficitaire. Pour 1995, cela a pu être évité.

■ Diminution des recettes fiscales de 1,71 % (par exemple: impôt personnes physiques - Fr. 1'140'000.- / impôt personnes morales - Fr. 25'000.-). L'augmentation des revenus de la taxe professionnelle et de la péréquation financière, ainsi que la redevance payée à la commune pour l'exploitation d'une gravière sur un terrain lui appartenant, ne suffiront pas pour compenser les "pertes" sur la fiscalité.

■ L'introduction de la TVA fera augmenter certaines charges, mais l'évaluation de cet impact n'est guère possible pour l'instant.

■ Augmentation des charges pour l'assurance chômage et la CNA,

(Caisse Nationale Suisse d'assurance en cas d'accidents) les tarifs de fourniture d'énergie et diverses "cotisations" liées au nombre d'habitants (en augmentation).

■ Par rapport à 1994, dans la rubrique "Biens, services et marchandises", une réduction de Fr. 417'000.- a été opérée, alors que les "intérêts passifs" subissent une baisse de l'ordre de Fr. 550'000.-.

■ Renchérissement du SIS (Service d'incendie et de secours = pompiers professionnels) et du traitement des ordures. Par contre, les Services industriels nous rapporteront plus qu'en 1994.

■ Allocation au personnel pour compenser le renchérissement: 4,19 %, plus une réaffectation de 1,38 %, pour le renchérissement en cours de l'année 1994.

■ Une rubrique budgétaire spécifique a été attribuée au tout nouveau Service de l'énergie.

REMARQUES CONCERNANT L'INVESTISSEMENT

■ Hormis les travaux routiers et d'assainissement des eaux, les objets principaux figurant au plan des investissements sont

- un dépôt centralisé du service du feu communal,
 - un centre culturel et social au Lignon (bibliothèque, etc.) et
 - une piscine couverte (bassin de 25 m homologué + pataugeoire/jeux).
- Rappel: les emprunts éventuels ne se font pas en fonction de chaque investissement, mais selon l'état de

la trésorerie communale. La somme maximale des nouveaux emprunts est votée avec chaque budget; elle se chiffre à Fr. 2'312'000.- pour 1995.

CONCLUSION

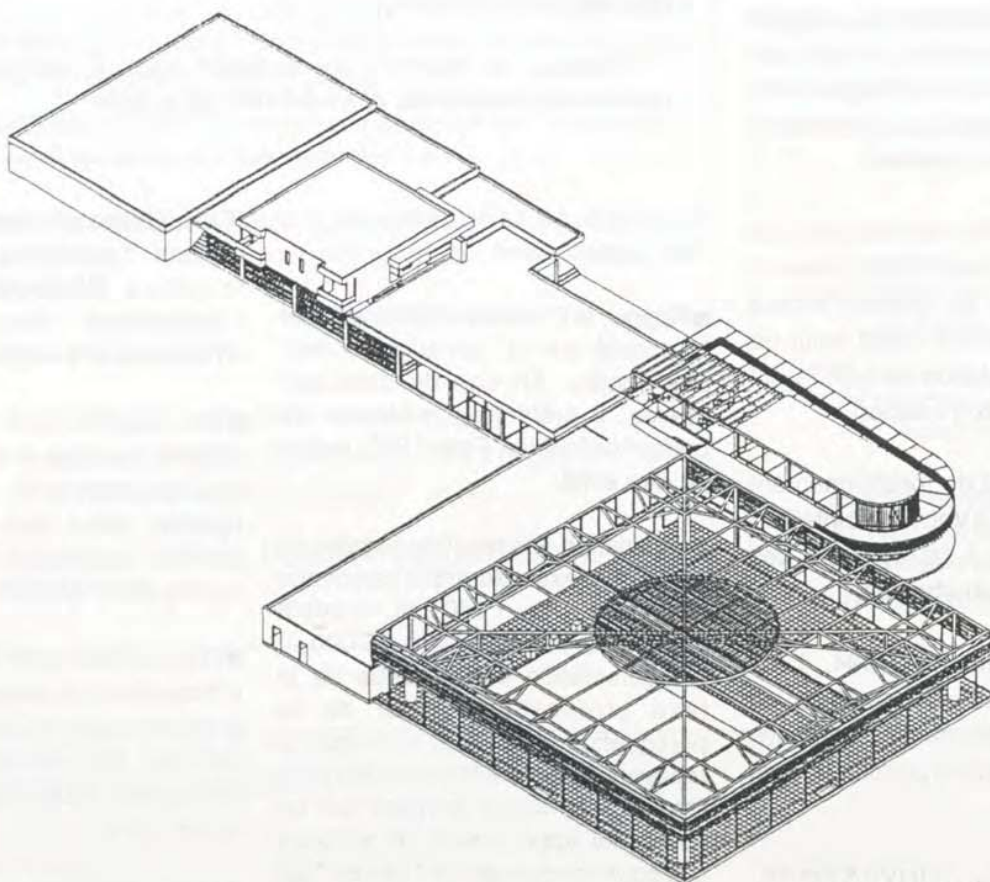
La définition ou l'évaluation de la plupart des rubriques échappe totalement ou partiellement aux autorités municipales. Il est d'autant plus important qu'elles favorisent une réflexion dépassant le "délai budgétaire" d'une année et qu'elles interviennent auprès de toutes les instances qui conditionnent l'essentiel des budgets à venir, afin que l'équilibre à long terme puisse être assuré en même temps que les fonctions et les

services de base de la collectivité locale.

Il va de soi que les domaines dont les autorités municipales ont le contrôle doivent être soumis à une analyse systématique au niveau des objectifs, des structures et du fonctionnement. Et la mise en place d'innovations qui en découlent doit être menée à la fois fermement, dans les meilleurs délais et sans précipitation.

Diverses actions ont été entreprises dans ce sens depuis la présentation du dernier budget et INFORMATIONS VERNIER en parle régulièrement, de manière à ce que tous les habitants de la commune sachent "qu'il y a un pilote dans l'avion".

C.I.



Le plan de la future piscine couverte du Lignon

Mérite verniolan 1993

Diverses circonstances ont empêché les autorités communales de procéder, comme de coutume au printemps, à la remise officielle du Mérite municipal verniolan.

C'est donc seulement le 14 décembre dernier que s'est déroulée, à la Mairie de Vernier, une sympathique et amicale cérémonie en l'honneur de la lauréate désignée par la Commission ad hoc

Mlle Roxane GANTERT



M. BRELAZ, Mlle GANTERT et M. ISELI

présentée par l'Association des habitants des Avanchets (AHA), présidée par M. FINSTERWALD.

Au cours de celle-ci, M. Marc-Henri BRELAZ, vice-président du Conseil municipal, rappela le sens de cette distinction communale et M. Christophe ISELI, Maire (au moment de l'attribution) procéda à la remise de cette récompense, en relevant les qualités et les résultats sportifs de la lauréate.

Mlle Roxane GANTERT, née le 4 décembre 1977, domiciliée aux Avanchets.

C'est par l'intermédiaire d'amies et d'amis de sa soeur aînée que Roxane découvre la natation avec palmes et commence à pratiquer ce sport aquatique, puis en 1989 le «monopalme».

A fin 1990, elle renonce à ce sport, se considérant elle-même «trop nulle» en n'obtenant jamais de médailles dans les compétitions et concours (dans lesquels elle se classait régulièrement aux 4ème et 5ème places).

En 1993, elle reprend l'entraînement avec courage et, dès lors, commence à collectionner ces médailles tant convoitées.

Vice-championne suisse en 1993 aux 50m nage avec palmes et aux 200m.

Au cours de deux concours, elle obtient 12 médailles (3 or, 3 argent et 6 bronze). Elle est également sélectionnée pour représenter la Suisse au Championnat du monde junior à Lyon.

En 1994, malgré un manque d'entraînement dû à des ennuis de santé, elle continue à améliorer ses performances et, si la récolte des médailles est un peu moindre (6 médailles d'or et 3 d'argent), elle décroche, dans sa catégorie, le titre de championne suisse aux 50m et aux 200m nage avec palmes et aux 100m nage en immersion. Elle ajoute à ce palmarès, la médaille d'or de la Coupe Dauphins Indoors.

Avant que les participants se retrouvent pour le verre de l'amitié, M. Marc CLEMENT, Président des DAUPHINS DE GENEVE (Club auquel appartient Mlle GANTERT) apporta quelques précisions sur ce sport, encore un peu méconnu dans le public.

Avant que les participants se retrouvent pour le verre de l'amitié, M. Marc CLEMENT, Président des DAUPHINS DE GENEVE (Club auquel appartient Mlle GANTERT) apporta quelques précisions sur ce sport, encore un peu méconnu dans le public.

Mérite municipal verniolan

Créé en 1987, le «Mérite municipal verniolan» est destiné à honorer des personnes qui se sont particulièrement distinguées dans les domaines humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autre, à titre individuel ou collectif, ou ayant fait preuve d'un dévouement très particulier au sein ou au profit de la collectivité verniolane.

Pour l'année 1994

Les inscriptions sont ouvertes et les Autorités communales rappellent que les candidats à l'obtention du «Mérite 1994» doivent au moins

remplir une des conditions suivantes :

- habiter sur le territoire de la commune de Vernier ou y avoir une activité prépondérante;
- faire partie d'une société ou d'une association de la commune de Vernier;
- être originaire de la commune de Vernier.

La Commission ad hoc, composée d'un représentant de chaque groupe siégeant au Conseil municipal et présidée par le maire en charge,

sélectionnera le ou les lauréats. Ses décisions sont prises à la majorité des membres et sont sans appel. Si les candidats ne répondent pas à ses vœux, elle peut décider de ne pas attribuer cette récompense au cours d'une année.

La formule de candidature est à retirer à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, à qui elle doit être retournée **avant le 25 février** dernier délai.

Le règlement d'application peut être consulté à la Mairie de Vernier.

Prix littéraire de la Commune de Vernier pour jeunes auteurs

LAURIERS 1994

Pour la sixième fois, ce Prix littéraire a rencontré un succès considérable en Suisse romande. En effet, 93 manuscrits (soit toutes catégories d'âge confondues, 48 textes en prose et 45 textes poétiques) ont été soumis au jury 1994, composé de Mme Yvette Z'GRAGGEN, en tant que présidente, pour Genève, Mme Marie-Claire DEWARRAT pour le canton de Fribourg, M. Jean-Paul COMTESSE pour Jura/Berne francophone/Neuchâtel, M. Germain CLAVIEN pour le Valais et M. Jean PACHE pour le canton de Vaud. Tous sont des écrivains.

La cérémonie officielle de la remise des prix a eu lieu le vendredi 2 décembre 1994, à la Salle communale de Vernier, en présence de plus de deux cents personnes

accueillies par Mme Gabrielle FALQUET, Conseillère administrative déléguée à la culture. Les textes des lauréats ont été commentés ou lus par divers membres du jury qui tour à tour ont relevé leurs qualités.

Ce concours est stimulant car, à l'heure du règne de l'image, il montre que l'écrit demeure fidèle à l'imaginaire et tous ces jeunes l'ont prouvé. On trouve dans leurs pages une grande sensibilité où la puissance de l'évocation s'éveille, où la pensée se développe aussi bien dans l'irréel que dans le rationnel. De même l'originalité des idées est à noter. Difficile tâche dès lors pour les jurés qui ont retenu dix-sept textes parmi lesquels dix ont été primés.

Voici la liste des lauréats :

1er prix *ex aequo* cat. 16-20 ans Nouvelles

Souffles de vie d'Eric ANDREY, Lausanne, décerné à titre posthume
Trafic de Delphine THORENS, Le Landeron

1er prix cat. 16-20 ans Poésie

L'oeil en poudre d'Elisa DEL MAZZA, Lausanne

2e prix cat. 16-20 ans Poésie

Poésies de Miranda LARROSA, Lausanne

2e prix cat. 21-25 ans Nouvelles

Les nuits de Justin de Anne-Françoise TINEMBART, Les Avanchets

Mentions cat. 16-20 ans Poésie

Solitudes de Citlali MOTA-HUBER, Genève
Ecritures de Paco PRADA, Croix-de-Rozon GE

Mention cat. 21-25 ans Nouvelles

Point de fuite de Véronique MERCKX, Genève

Mentions cat. 21-25 ans Poésie

Brûle d'Anne-Joëlle CATTIN, La Chaux-de-Fonds
Anthologie du Rêve de Philippe DE WECK, Fribourg

Et puis, comme ce Prix littéraire est destiné avant tout à encourager de jeunes auteurs, les sept textes parvenus en finale ont été mentionnés et figurent également dans le rapport du jury.

La soirée s'est terminée par un échange d'opinions entre les jeunes auteurs, leurs parents et les jurés dans une

ambiance animée. Rendez-vous est pris en 1996 pour le prochain concours.

Enfin, pour couronner l'ensemble, un recueil des premiers prix a été édité sous le titre «LAURIERS 1994» aux Editions de l'Emeraude. Cet ouvrage est aussi disponible auprès du Service culturel de la Mairie au prix de Fr. 10.-.

KONDO-DOJO ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX

Salle de Gymnastique de l'Ecole primaire, chemin des Eglantines, 1219 Châtelaïne - GE

COURS POUR ENFANTS ET ADULTES

JUDO

Mardi 19 h 00
Jeudi 18 h 00

KARATÉ

Lundi 20 h 45
Mercredi 18 h 00
Vendredi 18 h 45

AIKIDO

Mardi 20 h 15
Vendredi 20 h 15

KENDO

Lundi 18 h 30
Vendredi 17 h 30



M. Kondo, 8ème Dan



M. Kondo, 6ème Dan
J.M. David, 2ème Dan



M. Kondo, 6ème Dan



F. Morel, 4ème Dan

GRANDS STAGES ET DÉMONSTRATIONS!

1^{er} stage C D E IMAF EUROPE à la salle de sport de Gex
Stages: Samedi 8 et dimanche 9 avril 1995
Démonstrations: Samedi soir de 21h à 23h

Renseignements:

Judo, Karaté et Aïkido, tél. 344 40 49 Kendo, tél. 797 30 36 (soir)

BÂTIMENTS-FAÇADES MARBRIERIE-SCULPTURE

Projets Dessins
Devis sur demande

ART FUNÉRAIRE
GRANITS
MARBRES
PIERRES

Jean-Jacques MELLO

Bureau:

20, rue des Moraines
1227 CAROUGE
Tél. 342 22 74 - Fax 342 77 71

Atelier:

10, chemin des Carpières
1219 AÏRE
Tél. 796 25 10

341.18.91

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI
RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS
INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H
ET 7 JOURS SUR 7

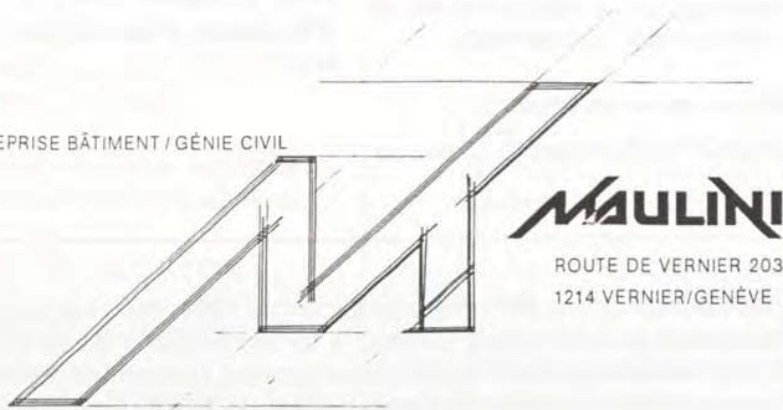
NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER
TOUS LES CONSOMMABLES POUR
L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE
(Rubans informatiques et bureautiques,
Autres disquettes, etc.)

MEDIAPLUS Accessoires et matériel
informatique

ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



MAULINI

ROUTE DE VERNIER 203
1214 VERNIER/GENÈVE

**Vincent
PELLERITI**



**MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE**

Réparations en tous genres

★

115, route de Vernier - 1219 Châtelaïne
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

DEPUIS PLUS DE 30 ANS A
VOTRE SERVICE

Entreprise Philippe MULLER
Peinture et papiers peints
Successeur de Mr Walter MULLER

DEVIS SANS ENGAGEMENT

28, Chemin de Poussy
1214 Vernier

tél. 341 66 41

GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines

Séance du 13 décembre 1994

Le Conseil municipal était présidé par Marc-Henri BRELAZ en remplacement de Jacques-Eric RICHARD, malade.

Les autorités annoncent que l'Etat a décidé de financer le 50% du coût de construction du Centre social de Châtelaine. Les élus (à l'exception du groupe libéral) ont décidé de laisser au même niveau les jetons de présence perçus pour les séances du Conseil municipal, du Bureau et des diverses commissions.

Budget voté

Le budget 1995 a par contre été voté à l'unanimité. Son responsable, le Conseiller administratif Christophe ISELI, a rappelé que «le 94% de notre budget communal nous échappe et découle de lois et de règlements. Notre marge de manoeuvre, sur laquelle nous pouvons agir, n'est que le 6% restant».

Relevons que le budget devrait s'équilibrer à 51 993 530 francs. Quant au nombre de centimes additionnels nécessaires à l'exécution des tâches communales, il s'élève à nouveau à 50.

Arbres protégés

Une résolution issue des Verts, des Socialistes et du parti du Travail propose au Conseil administratif «qu'à l'avenir, lors de travaux, les arbres bordant les routes et chemins communaux ne soient abattus qu'en cas de nécessité technique absolue. Dans ce cas, et lors de renouvellement d'arbres, les plantations seront effectuées aux mêmes endroits, dans leurs abords immédiats ou le long des chemins environnants». Au vote, elle récolte 27 avis favorables et 4 abstentions.

Un postulat quasi identique est ensuite proposé concernant le cas précis des arbres bordant le chemin de Poussy. Il est relevé qu'il est prévu de couper la totalité des dix arbres existants entre le No 11 et le No 19. Ce postulat, issu des mêmes groupes, invite les autorités à replanter de jeunes arbres au même endroit, «au cas où les études révéleraient l'abattage indispensable». 25 élus le votent et 6 s'abstiennent (dont le PDC).

Pétition contre le bruit

La pétition des habitants du coteau de

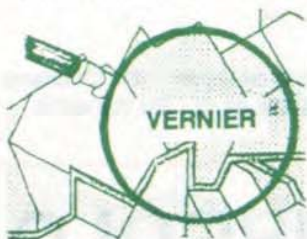
Vernier pour la limitation du bruit émanant du pont autoroutier d'Aigues-Vertes (autoroute de contournement) a été envoyée pour étude en commission des pétitions. Elle demande entre autres une limitation de vitesse générale à 80 km/h sur le pont et ses abords. Dans ce combat, les pétitionnaires souhaitent obtenir le soutien des autorités de Vernier.

Les élus ont ensuite voté à l'unanimité les deux douzièmes provisionnels pour 1995. Puis ils ont envoyé en commission des bâtiments la demande d'ouverture d'un crédit de 25 000 francs. Lequel doit servir à assainir la parcelle jouxtant l'immeuble de la Fondation des Maisons Communales qui abrite la Coop, à la rue du Village.

Enfin, à huis clos, les élus ont donné leur aval aux naturalisations de Mme Annie HODARA (France), M. Panayotis MACRIS (Grèce), Mme Donatella TACCIA (Italie) et M. Dragan VELICKOVIC (Yougoslavie).

S.G.

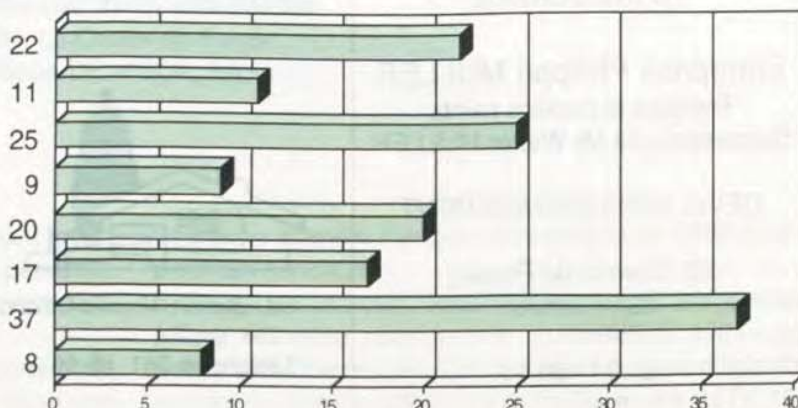
Savoir... participer



Dans notre rubrique du numéro de décembre 1994, nous indiquions que le nombre de chômeurs à Genève, à fin septembre, s'élevait à 9 199. Ce chiffre correspondait aux chômeurs qualifiés, l'ensemble (hommes et femmes) pour le canton de Genève étant de 15 429.

VERNIER
Personnel communal 1995

Administration générale, Etat civil, Social	22
Police municipale, Protection civile	11
Concierges	25
Culture, Bibliothèques	9
Parcs & promenades	20
Sports	17
Routes	37
Transports publics verniolans	8



Service social

Anniversaires aînés

En fin d'année 1994, nous pouvions noter ces anniversaires particuliers; quatre personnes fêtaient leurs 90 ans, ce sont :

- Monsieur Erwin KASPER,
rue Oscar-Bider 5, le 7 décembre;

- Madame Marie BIRCHLER, rue du Grand-Bay 16, le 8 décembre;

- Monsieur Roger William DURET,
avenue de Crozet 50,
le 13 décembre;

- Madame Lina Delphine BRUNNER,
avenue de Crozet 22,
le 27 décembre.

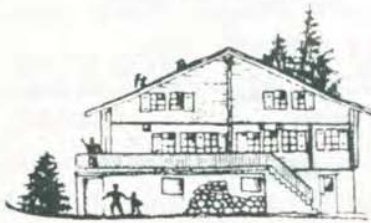
Enfin, Monsieur Paul LERESCHE, à l'avenue de Crozet 60, est entré le 15 décembre 1994 dans sa centième année...; il est né, en effet, le 15 décembre 1895.

Comme le veut la coutume, une démarche particulière sera faite auprès de lui à ses 100 ans révolus...

Service des sports

CAMP DE SKI À PLANACHAUX SUR CHAMPÉRY

Du lundi 20 février
au samedi 25 février 1995



Ce camp est destiné aux enfants de la commune, BONSKIEURS, âgés de 9 à 12 ans.

Le nombre de places est limité, inscriptions selon l'ordre d'arrivée.

Prix : Fr. 310.- tout compris.

Renseignements et inscriptions :
Service des sports,
rte du Bois-des-Frères 30,
1219 LE LIGNON,
tél. 796 62 96 (le matin).

Cours de natation

Bassins d'Avanchet-Jura et Ranches (Vernier)

Cours pour enfants (à partir de 5 ans révolus)
et pour adultes (débutants, moyens et avancés)

Du 27 mars au 26 juin 1995 (10 leçons), places limitées

Inscriptions et paiement : (les chèques ne sont pas acceptés)

pour les élèves qui ont suivi la période janvier-mars 1995 :

Lundi	27 février 1995	de 17h30 à 20h30
du mardi	28 février au	
vendredi	3 mars 1995	de 8h à 11h

pour les nouveaux élèves

Lundi	6 mars 1995	de 17h30 à 20h30
du mardi	7 mars au	
vendredi	10 mars 1995	de 8h à 11h

Prix : Fr. 70.- enfants/10 leçons de 40 minutes
Fr. 100.- adultes/10 leçons de 40 minutes

Lieu : Service des sports, 30, rte du Bois-des-Frères, 1219 LE LIGNON
(piscine du Lignon).

Renseignements complémentaires: tél. 796 62 96 (le matin).

Ecole de tennis d'Aire Période hiver 1995

L'école de tennis est réservée aux jeunes de 8 à 16 ans.

Les leçons ont lieu tous les mercredis du 2 février à fin mars 1995.

Renseignements et inscriptions dès le 11 janvier 1995 au centre de tennis d'Aire, 17, chemin des Lézards, 1219 Aire, tél. 796 21 98.

CENTRE DE TENNIS D'AIRE

17, ch. des Lézards, 1219 AIRE, tél. 796 21 98

Ouvert (à titre d'essai) jusqu'au 26 mars 1995 de 8h45 à 22h15.

Badminton

(4 courts)
Tarifs
Abonnement Fr. 210.- ou
Fr. 180.-
A l'heure Fr. 8.- adultes
Fr. 6.- enfants
(jusqu'à 18 ans)

Tennis

Tarifs
Courts couverts
Abonnement Fr. 210.- ou Fr. 180.-
A l'heure Fr. 10.- heure
Courts plein air
A l'heure Fr. 6.- adultes
Fr. 4.- enfants
(jusqu'à 18 ans)

ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:

91, avenue de Châtelaine
1219 Châtelaine
Tél. 796 74 74
Fax 796 90 41

ATELIER:

115, route de Vernier
1219 Châtelaine
Tél. 796 84 81

Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
**10^e degré préprofessionnel
paramédical**
ou en
économie

Cours d'été
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*
Secrétariat

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

*Vous désirez apprendre
à conduire ?*

Nouveau à Vernier
Moniteur diplômé - 20 ans de métier

AUTO-ECOLE BEERLI

Enseignement complet :
Sensibilisation (cours obligatoire)
Théorie et pratique

Natel : 077 24 37 38

Privé : 341 64 00

Puissance souveraine.



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier :
46, r. Virginio-Malnati
1217 MEYRIN

2 A, ch. du Sorbier
1214 Vernier
Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10



**Votre meilleure idée
pour l'automobile.**



Genève

Route du Pont-Butin
Tél. 022/792 34 11

T.S.S.



**TOP
SERVICE
SERRURES**

Dépannages urgents
24h/24h
Tous travaux d'entretien
Réparations
Pose de serrures de sécurité

Tél. 341 21 15 - Natel 077/25 76 61
Fax 341 21 15



**Robert
Vuillaume SA**

Menuiserie
Charpente
Escaliers
Couverture
Fenêtres phoniques

Ch. des Vidollets 67 - 1214 Vernier

Tél. 341 01 01 - Fax 341 29 45

Devis sans engagement



Fondée en 1890

mangola sa

Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES

Economie d'énergie
Isolations phonique et thermique garanties

48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11

Petites annonces - A votre service gratuitement

Emplois

Maman habitant au Lignon cherche à garder des enfants tous les jours. Tél. 797 51 09.

Secrétaire à domicile exécute tous vos travaux de dactylographie (lettres, devis, factures), traitement de texte. Tél. 341 40 25, fax 341 54 39.

Tape curriculum vitae, lettres, mémoires, poésies, livres. Tél. 797 42 32.

Maman agréée Protection jeunesse cherche enfants à garder chez elle aux Avanchets. Cherche aussi retouches en couture. Tél. 796 34 34.

Couturière diplômée fait divers travaux de couture à son domicile. Retouches et sur-mesure. Tél. 341 27 92, toute la journée.

Astrologie

Anaïs, voyance, tarots, yiking, Fr. 50.-. Tél. 341 39 53.

A vendre

A vendre vélocipède décoratif, hauteur 1.35 m, largeur 1.60 m, Fr. 250.-. CD portable Panasonic neuf, Fr. 300.- au lieu de Fr. 600.-. Tél. 341 20 29, soir.

A vendre CD neufs Metallica black album collector Fr. 70.-, import Japon Fr. 40.-, 3 maxis Fr. 15.-/pièce. Tél. 796 16 82.

A vendre livres et revues sur le cyclisme dès 1960, prix bas dès Fr. 5.- pièce. Tél. 341 01 11 (le soir).

A vendre Swatch Platine au plus offrant. Tél. 797 01 59.

A vendre poussette + pousse-pousse jumeaux côte à côte. Fr. 200.-. Tél. 341 13 23.

VTT dame et homme, marque Kettler, 18 vitesses, très bon état, Fr. 500.- et Fr. 300.-. Valeur à neuf Fr. 980.-. Tél. 341 30 76, soir.

A vendre équipement de hockey enfant 10-12 ans. Tél. 796 82 76.

Divers

Nous recherchons des petites chaussures encore en bon état; pointure maximum 28. Les envoyer à "Le monde des souvenirs", 14, av. du Lignon, 1219 Le Lignon.

L'ensemble de musique de chambre "Il Concertino" cherche de jeunes musiciens (dès 2 ans de pratique). Renseignements : tél. 796 02 34.

Appartements - villas

A vendre 5 1/2 pièces aux Avanchets, 115m², cuisine agencée (américaine), baignoire et WC séparés, télé-réseau, cave et garage. Tél. 796 88 23.

A échanger 5 pièces au 13ème étage contre 4 pièces calme aux Avanchets, ou cherche 4 pièces aux Avanchets. Tél. 796 38 48.

A vendre à Cannes, cause départ, F2 45m², rénové, situé à 300m de la plage et du vieux port. Photos à disposition. Tél. 320 84 61 dès 19h30.

A vendre, maison en Espagne (S'Agaro), 3 ch. à coucher, salon et salle à manger, 2 salles de bain. Jardin clôturé. Fr. s. 254 000.-. Tél. 796 46 87, le soir.

- par écrit ou par fax **306 06 60**, en utilisant le bulletin ci-contre

- par téléphone **306 06 06**, en ayant pris soin de préparer l'annonce.

La rédaction se réserve le droit de refuser toute annonce contraire à l'ordre public, à la moralité, aux bonnes mœurs ou qui pourrait heurter les sentiments religieux ou politiques.

Cette rubrique est à disposition des habitants de la commune de Vernier, à l'exclusion des entreprises.

Renseignements nécessaires à la rédaction, non reportés dans l'annonce

Nom : Prénom : No tél. :

Adresse : Code postal : Localité :

28 sculpteurs ont exposé à Vernier

du 18 mai au 30 juin 1994 dans la maison et le parc Chauvet-Lullin.

Cette exposition a été mise sur pied par le Service culturel de la Commune de Vernier.

Enorme succès. Un public important venu de tous horizons, tant social que géographique, a visité et apprécié cette exposition dans son cadre exceptionnel. Le DIP, dans son programme «L'art et les enfants», a organisé des visites avec des élèves des écoles enfantines et primaires qui ont découvert et aimé les sculptures contemporaines exposées.

La presse a largement soutenu notre exposition, de nombreux articles ont paru dans les quotidiens ainsi que dans les revues spécialisées. Un catalogue a été édité à cette occasion.

Le Fonds cantonal de décoration et d'art visuel a acquis l'oeuvre de Laurent De Pury (GE) et la Commune de Vernier celle de Delio Monti (TI),



"Coppia gialla" de Delio MONTI

Photo I.V.

qui devrait être placée dans la salle du Conseil municipal.

Chaque semaine, des interventions

pyrotechniques ont attiré et réuni beaucoup de monde, dont des Verniolans présents avec leurs amis.

J'espère que vous êtes parmi ceux qui vinrent à Chauvet-Lullin et que vous partagez avec moi le plaisir d'avoir vu les oeuvres de ces 28 sculpteurs. Si ce n'est pas le cas, je vous donne rendez-vous dans un an !

En effet, au vu du succès de cette manifestation, le Conseil administratif a décidé de réitérer une exposition de sculptures en 1996.

Je tiens à remercier les autorités communales pour cette heureuse initiative et me réjouis de vous retrouver ou vous rencontrer à la prochaine exposition.

Philippe RENEVIER

Commissaire de l'exposition

Agenda

A LA MACAV



Du 16 janvier au 18 février 1995

LE C.A.R.E.

PEINTURES

(Huiles, pastels, aquarelles)

TERRES, MASQUES, PUZZLES,
TEE-SHIRTS, VANNERIE, BIJOUX

Pour la première fois en Suisse
romande

9ème Concours suisse de gymnastique aux agrès

"ELLE & LUI"

Dimanche 29 janvier 1995 dès 10h
Centre sportif du Bois-des-Frères

Gymnastique aux agrès, en couple,
avec exercices au sol et aux engins.
Au rendez-vous, des gymnastes
chevronné(e)s, des noms connus, des
athlètes qui obtiennent des résultats.

Organisation :

Association cantonale genevoise
de gymnastique féminine (ACGGF)
Commission des agrès

Essai de sirènes

Le prochain essai
aura lieu

le 1er février 1995 dès 13h30



Basse-cour de Vernier et environs

Soyez rassurés, nous existons encore ! Nos animaux se portent bien, notre activité aussi. Jugez-en : vers la fin du mois d'octobre, le nouveau quartier de Poussy a retenti du chant du coq. Des éleveurs avaient amené

seulement cherchaient à survivre au sein de 813 exposants. Fort heureusement, la barrière de röstli - qui n'est qu'une invention journalistique - n'existe pas, ni ici ni ailleurs ! Il ne faut pas croire tout ce qu'on raconte.



En octobre, le quartier de Poussy a retenti du chant du coq

là des sujets choisis parmi leur cheptel afin d'en apprécier la valeur en tant qu'animaux de race.

Un juge fédéral s'était spécialement déplacé depuis son Jura natal pour opérer une présélection qui allait permettre de présenter des bêtes valables à l'Exposition nationale d'aviculture 1994, à Berne. Ce qui a eu lieu. En effet, 4 éleveurs - des nôtres - ont concouru avec plus ou moins de succès. Il s'agissait de MM. Cédric et Pierre-Antoine BUCHETTI, Jean-Jacques OZELLEY et Pierre-Alain FALQUET. Croyez bien qu'il n'est pas facile d'arriver dans le peloton de tête lorsqu'on est perdu à Berne parmi 3513 animaux exposés, représentant 159 races différentes dispersées sur trois étages et soumises à une équipe de juges sévères et impartiaux, surtout si l'on considère que 67 Romands

En voici la preuve :

Cédric BUCHETTI, groupe jeunesse, race KO-GUNKEI (combattant japonais) a terminé 2ème avec le lot qu'il présentait.

Pierre-Alain FALQUET, race SUSSEX d'utilité, a été l'un des 5 champions de cette exposition.

Un grand bravo à ces deux lauréats, mais aussi à leurs camarades qui ont honorablement participé.

La Basse-cour de Vernier et environs vous présente ses vœux les meilleurs pour 1995. Poules, poussines, coqs, canes, canards, oies et pigeons l'accompagnent et vous disent ... à bientôt !

Le Comité de la BCVE

Fausses alarmes au dépôt pétrolier ESSO de Vernier

Le 27 novembre dernier, ainsi que le 1er décembre, trois fausses alarmes furent déclenchées au dépôt pétrolier ESSO de Vernier.

ESSO (Suisse) regrette vivement ces dérangements et s'excuse ici auprès de la population concernée.

Les recherches entreprises ont démontré que ces fausses alarmes avaient été causées par la formation de condensation dans les détecteurs électroniques de chaleur. Ce phénomène n'était pas connu du fabricant, réputé mondialement, de ces appareils. ESSO (Suisse) a, en collaboration avec ce fournisseur, pris les mesures nécessaires, qui devraient empêcher que de telles fausses alarmes ne se reproduisent à l'avenir.

Balexert au service de tous et également accueillant pour les handicapés

Initiative intéressante : les handicapés auront dès ce jour deux fauteuils roulants à leur disposition dans le sas du parking supérieur au pied des "escalators".

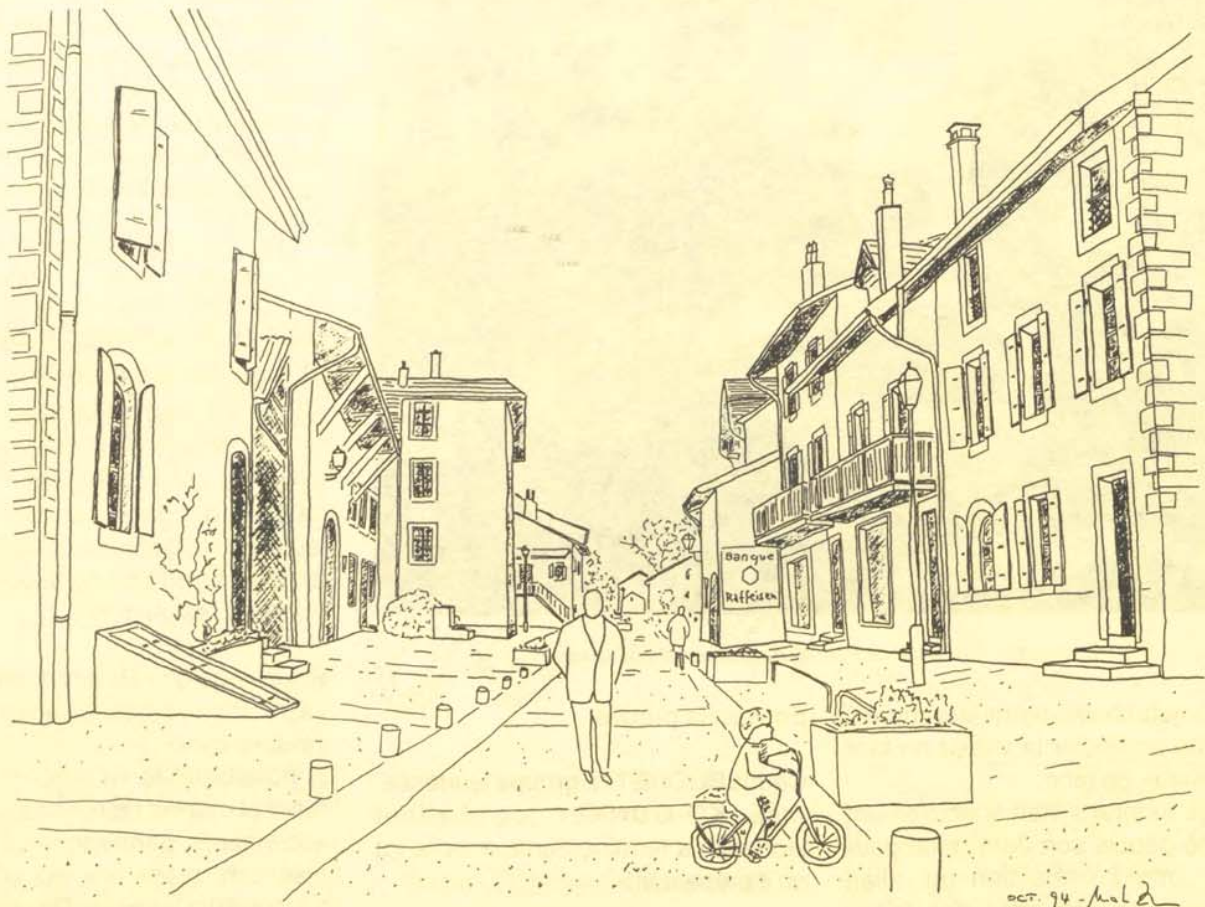
Rappelons que Balexert, avec son vaste espace très aéré, offre aux personnes se déplaçant en fauteuil, la possibilité de se mouvoir facilement et que les tapis roulants et les ascenseurs permettent un accès aisé aux magasins où qu'ils se situent dans le centre. De plus, onze places de parking réservées aux handicapés sont réparties sur les deux niveaux de parking à proximité des tapis roulants et des ascenseurs menant au Grand Passage et dans la nouvelle galerie.

Des toilettes aménagées pour les handicapés complètent l'infrastructure; elles se trouvent au premier étage en face de la garderie.

Pour toutes informations :
M. Pierre KUNZ, directeur,
tél. 796 01 44.

POURQUOI PAS UNE EXTENSION DE LA RUE RESIDENTIELLE A VERNIER-VILLAGE?

- Pour la sécurité de vos enfants
- Pour une rue conviviale
- Pour le plaisir des usagers
- Pour une meilleure harmonie entre piétons et trafic motorisé
- Pour le développement du petit commerce et de l'artisanat



**LE MARDI 7 FEVRIER 1995 A 20H00
A L'AULA DE L'ECOLE DES RANCHES**

Habitants et usagers, nous vous attendons nombreux pour en discuter.

Organisation: des Habitants
Soutien: HAME, AIVV, GHVV



Infos quartier - BALEXERT

A.H.A.B.A.L. - Case postale 8 - 1219 Châtelaine

NOEL DE L'AHABAL

L'ambiance était à la fête ce samedi 17 décembre 1994 au centre de quartier de Balexert. L'AHABAL organisait la fête de Noël pour les enfants du quartier.

Ils sont venus nombreux, accompagnés de leurs parents accueillis par le traditionnel vin chaud.

Un joli spectacle leur a été présenté par le jongleur Jeff Lambert, prestation très appréciée autant par les parents que par les enfants.

Ensuite, les petits ont eu la possibilité de «s'initier» à l'art de la jonglerie, pour leur plus grande joie.

Le moment le plus attendu était sans doute l'arrivée du Père Noël qui a remis à tous les enfants un petit cadeau sorti de sa hotte...

L'apéritif a été servi gracieusement à toutes les personnes présentes et la



Le Père Noël a sorti de sa hotte un petit cadeau pour les enfants

fête s'est terminée par un goûter offert aux enfants.

Nous espérons que tous, enfants et adultes, auront trouvé beaucoup de

plaisir à partager ce moment de fête, en toute simplicité .

A l'année prochaine !

A
I
V
V

Infos quartier - VERNIER

A.I.V.V. - Case postale 434 - 1214 Vernier

Fenêtres de l'AVENT - Photo d'avant-hier...

Elles étaient magnifiques, ces fenêtres décorées qui se sont illuminées les unes après les autres, tous les jours dès le premier décembre.

C'est un vrai plaisir de les découvrir le soir, dans la rue du Village si joliment décorée par la Mairie. Vous ne nous croirez pas, mais nous sommes allés faire un tour dans les villages genevois pour admirer les décorations de Noël. Eh bien, nous n'en avons pas vues d'aussi belles. Parole de Verniolan pas trop chauvin, il fallait aller loin pour trouver l'équivalent! Ce qui montre bien que si chacun y met du sien, on peut réaliser de jolies

choses. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ces jeux de lumière.

A propos d'une photographie que nous publions dans le numéro de novembre d'Informations Vernier, nous avons reçu deux réponses de MM. R. Griot et Ls Maulini.

Grâce à leurs souvenirs et à leur gentillesse, 18 personnes ont pu être identifiées. C'est un retour sympathique dans un proche passé, retour qui intéresse aussi bien des contemporains que les enfants d'alors qui ont connu ces grandes personnes. Merci à ceux qui nous ont aidés.

1994 a vécu. Cela a été une bonne année pour les uns, mauvaise pour d'autres. C'est le sort de toutes les années d'être bien ou mal reçues. Mais cela ne nous empêchera pas de vous souhaiter de vivre 1995 aussi bien que possible malgré les ennuis et les incertitudes du temps.

Nos vœux les meilleurs vous accompagnent.

Le Comité de l'AIVV

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GENEVE

Direction: Thierry Fischer

**3 FEVRIER
20h30**

**5 FEVRIER
17h00**

1995

Intégrale
des Concertos
Brandebourgeois
de J.S. Bach



M
a
i
s
o
n

CHAUVET LULLIN

Rue du Village 57
1214 Vernier - Genève

Entrée: Fr. 15.- / Etudiants AVS Fr. 10.-

Organisation: Service culturel de Vernier Tél. 022 / 306 06 86